

Ordonnance souveraine n° 15.455 du 8 août 2002 rendant exécutoire l'accord entre la Principauté de Monaco et la République française relatif à la coopération dans le domaine de l'enseignement

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	8 août 2002
Publication	Journal de Monaco du 16 août 2002 ^[1 p.3]
Thématiques	Traités bilatéraux avec la France ; Education, culture et patrimoine ; Education

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/2002/08-08-15.455@2002.08.17>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu la Constitution ;

L'accord relatif à la coopération dans le domaine de l'enseignement, signé à Monaco le 7 juin 1994, a reçu sa pleine et entière exécution à dater du 19 juin 2002.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 16 août 2002

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2002/Journal-7560>